

AGRICULTURE

Le photovoltaïque séduit de plus en plus les fermiers

L'installation de panneaux photovoltaïques peut-elle aider les fermiers face à la flambée énergétique ? Il y a débat.

Le prix à la vente du lait, de la viande et des céréales a bien augmenté, mais il n'est pas du tout certain que cela compense l'explosion des coûts de production. Prenons l'exemple de cet agriculteur frasnois (exploitation mixte). Pour ses engins agricoles, il consomme, par an, huit mille litres de gasoil, dont le prix a doublé, soit près de cinq mille euros en plus. Si le prix du matériel est aussi en hausse, « *le pire, c'est les engrais*, explique le fermier. *De 185 euros la tonne en 2020, on est passé à plus de huit cents aujourd'hui, et on n'est pas sûr d'en avoir...* » Pour la quantité qu'il utilise annuellement, on avoisine ainsi une augmentation de 7 000 euros. Les aliments destinés au bétail ont

aussi vu leur prix flamber : « *On achetait par exemple, l'an dernier, le maïs sur pied (pour ensiler) à 1 500 euros. On est passé à plus de deux mille.* » Soit 7 500 euros pour quinze hectares. Enfin, dans une ferme laitière, on consomme beaucoup d'électricité : « *Mon contrat fixe, où je payais 960 euros par mois, se termine, et je dois passer au tarif variable. Dans la nouvelle version, l'acompte mensuel augmente de 700 euros, sans être sûr que ça ne change pas de mois en mois.* » Le coût supplémentaire atteint 8 400 euros. Pour compenser cela, l'éleveur va, à court terme, faire installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures de son nouveau bâtiment : « *Une start-up de Gembloux réalise une étude pour parvenir à un maximum de rentabilité. Selon eux, au prix actuel du KWh, cela prendrait trois ans, au lieu de cinq, avant de rentrer dans ses frais. Mais on parle aussi d'une pénurie d'onduleurs et de panneaux...* »

Agrivoltaïsme

Alors, la production d'électricité verte peut-elle aider le secteur agricole ? Le débat est lancé. Un nouveau terme est même apparu : l'agrivoltaïsme, qui consiste à installer des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments ou sur des terrains agricoles (ombrières en prairie, sous lesquelles les animaux peuvent se protéger du soleil, ou structures surélevées au-dessus des cultures). L'idée de ce système étagé est de combiner ainsi deux activités : la production d'électricité photovoltaïque et la production agricole (culture ou élevage) en dessous de la surface. Comme la Fugea, la FWA s'est positionnée contre le développement de ces champs de panneaux solaires au nom de la protection des terres et de la recherche de leur meilleure destination. Dans nos colonnes, le ministre wallon de l'Agriculture Willy Borsus était allé dans le

même sens : « *C'est très clair pour moi : la terre agricole est destinée à l'agriculture, à l'élevage et à la production alimentaire.* »

PASCAL LEPOUTTE



Près de Mouscron, cet éleveur a été le premier à installer des panneaux dans ses champs, en 2009.